

GRAND PRIX SENIORS D'ALBRET LES 8 ET 9 JUIN 2024

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix Seniors
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

II - FORME DE JEU

Simple Strokeplay / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 07 juin sur réservation des départs au golf. Une seule série par sexe :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 49 joueurs au maximum index **18.4**.
- **1 Série Dames** : comprenant 21 joueuses au minimum index **24.4**.
- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- 1/3 des joueurs (plus les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions ;
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date de limite des inscriptions

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au **25/05/2024**.

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs : **Premier jour** : par blocs (voir VDMC 1.2.1 / 7. **Second jour** : ordre inverse des résultats du 1er tour. Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères 3 (jaune) et 5 (rouge).

La limitation du champ de joueur se fera en abaissant l'index maximum autorisé. Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera **limité à 70 dont 7 wild-cards** (voir cahier des charges).

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 27/05/2024 à minuit, par écrit au Golf Club D'ALBRET - Le Pusocq - 47230 Barbaste en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non membres du golf : 90 euros
- Membres du golf : 35 euros

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard **le 2 juin avant minuit**. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard **le 28 mai 2024** sur le site du club.

IV - REMISE DES PRIX

Les **3 premiers en brut** des séries Messieurs et Dames seront récompensés et recevront un souvenir, les vainqueurs du Trophée seront le joueur et la joueuse ayant rendu le meilleur score.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.